

Nos Réf. PI/DC/IM N° 2014-701
Affaire suivie par
Isabelle Morin
imorin@ccvallessonne.com
tél : 01.64.93.21.20



Menecy, le **29 JUIL. 2014**

Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire
MAIRIE

91540 MENECY

Objet: Données radar pédagogique
n°2-ICARE MO 1546

Monsieur le Maire,

Suite à votre demande, vous avez bénéficié du prêt du radar mobile acquis par la Communauté de Communes du Val d'Essonne, dans le courant du premier semestre 2014.

J'ai le plaisir de vous remettre, ci-joint, les données extraites à partir des informations contenues sur la clé USB fournie et traitées par le logiciel ICARE. Les données seront archivées à la Communauté de Communes. Toutefois, une capture de celles-ci au format excel peut vous être fournie sur simple demande (copie sur CD).

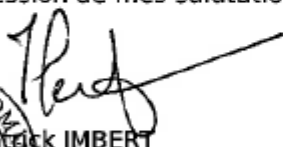
- Date de référence : du 08.04.2014 au 28.07.2014
- Adresse : rue du Général de Gaulle
- Liste des documents fournis :
 - Le rapport de synthèse
 - La représentation des données en mode graphique
 - L'analyse de la vitesse enregistrée
 - L'analyse du nombre de passage en fonction de la vitesse
 - L'estimation du nombre de véhicules.


J'espère que l'utilisation de ce matériel de prévention vous aura apporté satisfaction. Si vous souhaitez emprunter à nouveau ce matériel, il conviendra d'en faire la demande par courrier ou par mail. La mise à jour du planning permettra de vous annoncer une date de prêt pour une nouvelle durée de trois mois. A l'issue, la liste des pièces nécessaires relative à ce nouveau prêt vous sera communiquée.

Pour tout renseignement, je vous invite à contacter votre référent à la Communauté de Communes, Madame Isabelle MORIN (tel 01.64.93.21.20 ou par mail imorin@ccvallessonne.com).

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.


Patrick IMBERT
Président de la Communauté de Communes
du Val d'Essonne
* Conseiller Général de l'Essonne



PJ : dossier de synthèse d'utilisation du radar pédagogique

BILAN DE L'OPERATION : CCVE

Ces statistiques sont issues du panneau suivant :

Nom du panneau	Date du premier relevé	Date du dernier relevé
MENNECY - Rue du General de Gaulle	17/04/2014 08:28:24	25/07/2014 08:02:57

BILAN	
Nombre de véhicules estimés	191709
Nombre de véhicules > 50 km/h	108424
Nombre de véhicules estimés par jour	1917
Vitesse moyenne	52 km/h
Vitesse maximale	183 km/h
V30	47 km/h
V50	51 km/h
V85	61 km/h

Définitions

V30 : 70% des usagers dépassent la vitesse de 47 km/h
V50 : 50% des usagers dépassent la vitesse de 51 km/h
V85 : 15% des usagers dépassent la vitesse de 61 km/h

Conclusion

On s'aperçoit que 56,56 % des usagers roulent à plus de 50 km/h, vitesse de droit commun définie par le panneau d'entrée d'agglomération. En recherchant plus finement dans les données recueillies par l'appareil, il s'avère que 5,12 % des usagers dépassent la vitesse de 70 km/h.

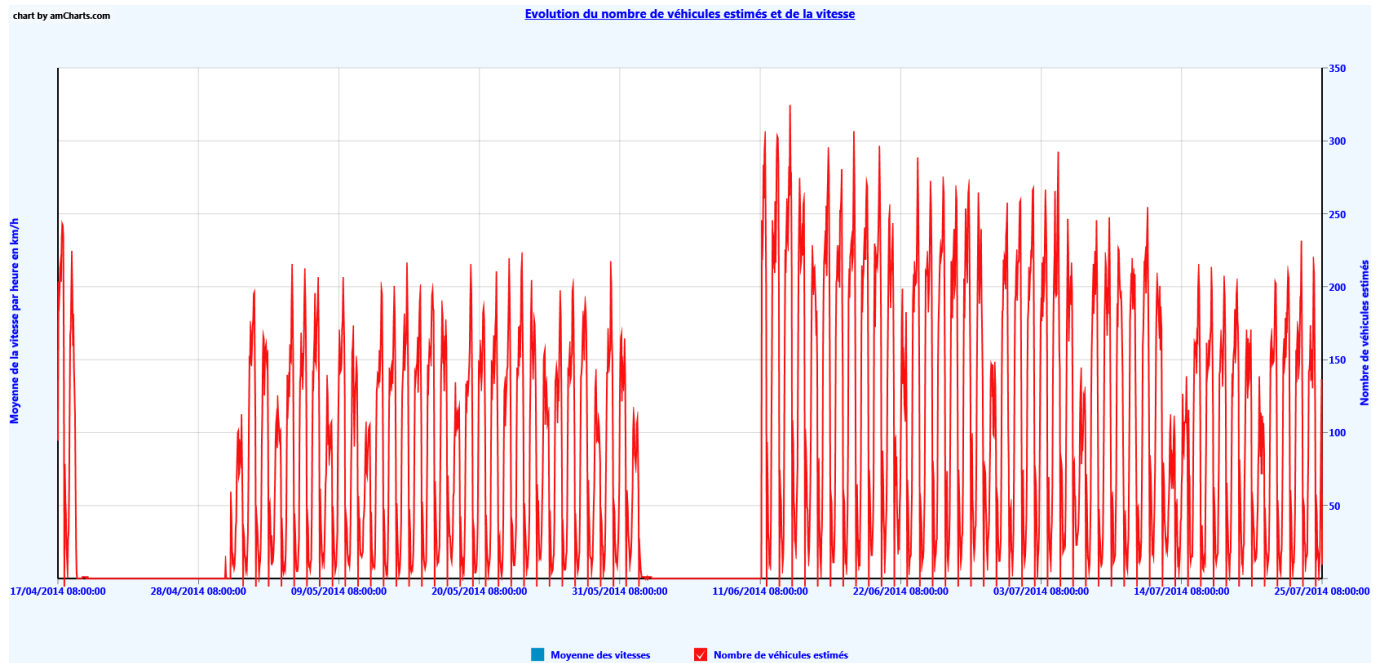
Récapitulatif des vitesses pratiquées

Vitesse	Pourcentage
0 - 30 km/h	< 1 %
30 - 50 km/h	43,09 %
50 - 70 km/h	51,44 %
70 - 90 km/h	4,64 %
90 - 110 km/h	< 1 %
110 - 130 km/h	< 1 %
130 - 150 km/h	< 1 %
150 - 170 km/h	0 %
Supérieur à 170 km/h	0 %

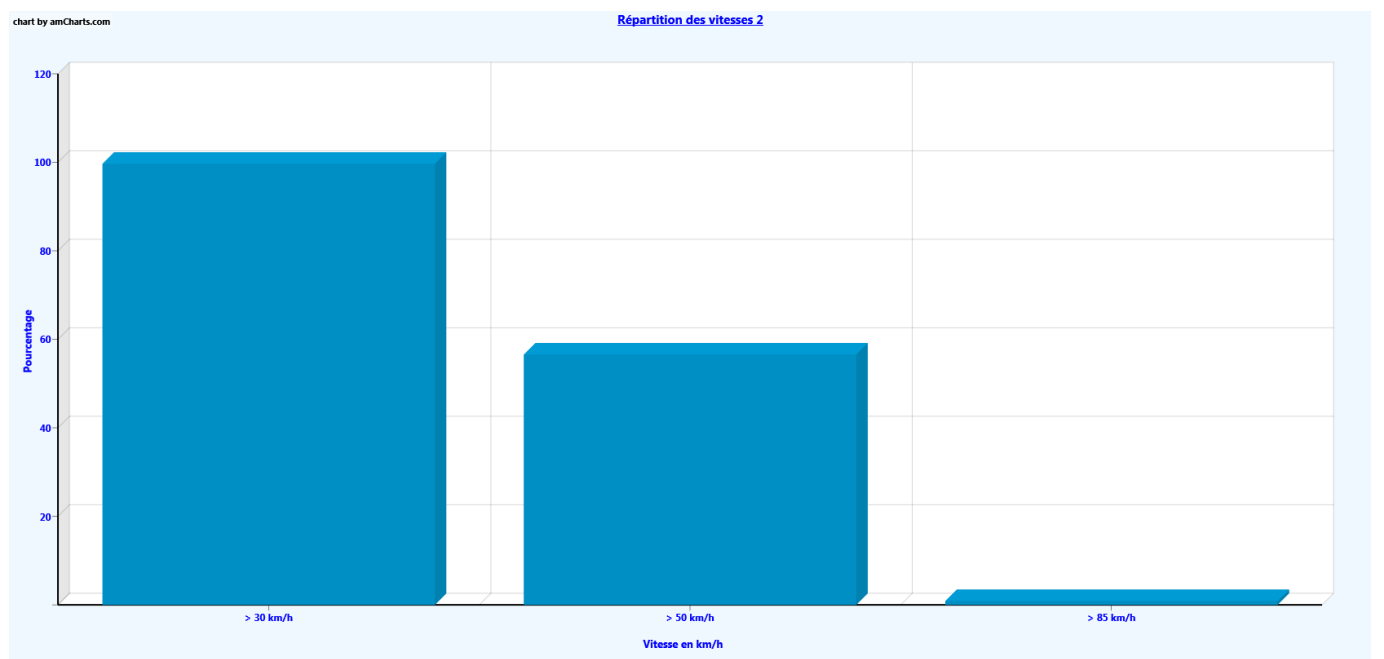
Commentaires

Pas de commentaires

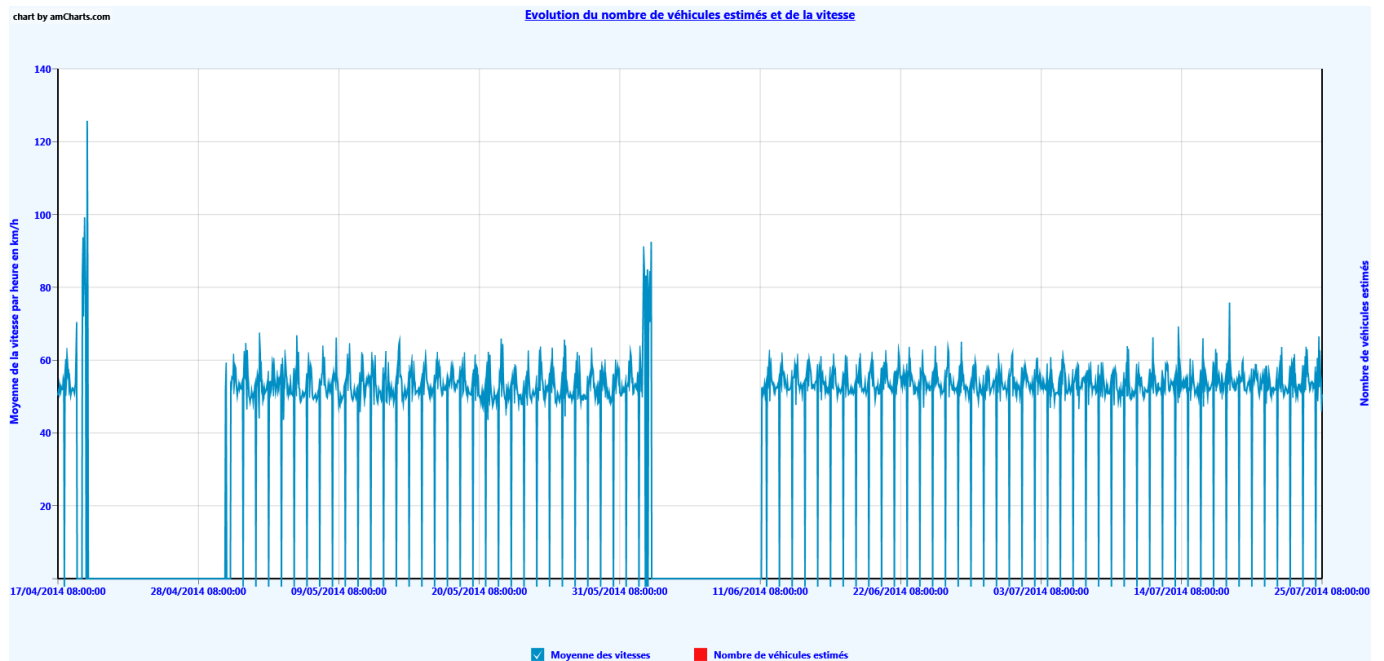
Nombre de véhicules dont la vitesse a été mesurée chaque jour pendant 100 jours



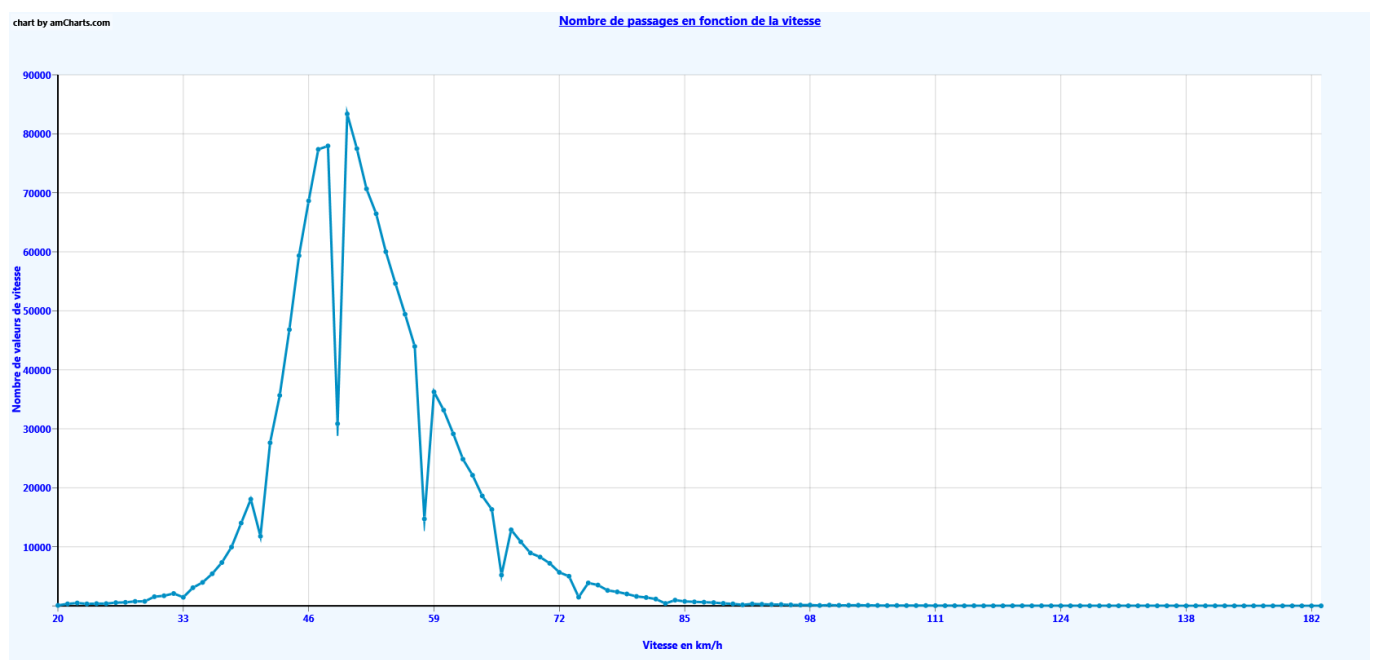
Répartition des vitesses $V > 30$ $V > 50$ $V > 85$ km/h



Moyenne de la vitesse mesurée sur les 100 jours de fonctionnement



Nombre de passages sur les 100 jours en fonction de la vitesse mesurée



Répartition des vitesses mesurées

chart by amCharts.com

Répartition des vitesses 1

